

Petite place pour «elles» dans l'économie

■ La contribution des Marocaines, d'environ 22,3%, parmi les plus faibles au monde

■ La moitié sont des ouvrières ou manœuvres agricoles ou de la pêche

■ Peu qualifiées, plus de 6/10 des actives occupées sont analphabètes

SUR les quinze dernières années, rien n'a vraiment changé pour les femmes sur le plan économique. Elles continuent d'être en marge du tissu productif. Leur contribution à l'économie marocaine n'est que de 22,3% (rapport HCP sur les femmes marocaines et le marché de l'emploi, décembre 2013). Ce qui signifie que seules deux femmes sur 10 en âge de travailler occupent un emploi. Cette part était à 24,5% en

2000, mais elle a progressivement baissé, principalement en raison des efforts de par là, elles en ont souffert. Nous n'avons malheureusement pas fait grand-chose pour

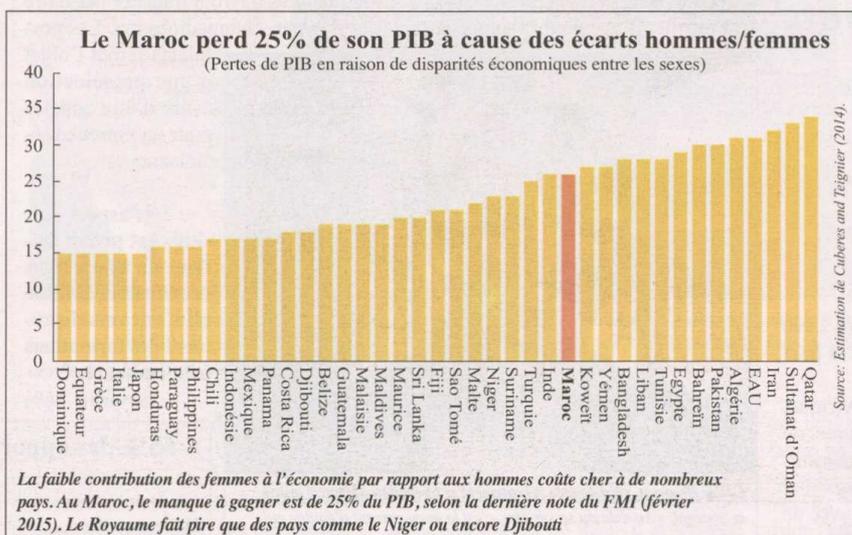
suivi par les services (27,9%) et l'industrie (11,8%). La moitié restante est répartie entre exploitantes agricoles, pêcheuses, forestières ou chasseuses (11,6%), manœuvres non agricoles et manutentionnaires de petits métiers (10,9%), et enfin, artisanes ou ouvrières qualifiées des métiers artisanaux (9,6%).

Les femmes marocaines souffrent, en outre, un peu plus du chômage que les hommes (10,4% au terme du dernier trimestre 2014 contre 9,5% pour les hommes).

Elles restent aussi très faiblement qualifiées. Sur les 2,7 millions exerçant une activité, plus de six sur dix sont analphabètes (82,6% dans les campagnes), et

72% ne disposent d'aucun diplôme (contre 60,1% des hommes). La situation est plus catastrophique en milieu rural, où 92,7% des femmes actives occupées ne possèdent aucun diplôme (38,2% dans les villes). Globalement, seules 14,2% ont un diplôme de niveau moyen et 13,7% de niveau supérieur.

Concernant les conditions de travail de la gente féminine, elles ne sont pas bien



scolarisation des filles. «Les femmes sont, pas ailleurs, en grande partie dans les activités ouvrières. Comme la crise est passée

changer l'environnement dans lequel elles évoluent», relève Saloua Karkri, fondatrice de l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (Afem).

Le Maroc ne fait pas exception en Afrique du Nord et Moyen Orient. La région est d'ailleurs celle qui enregistre le taux de contribution des femmes le plus bas au monde (autour de 27%, selon la Banque mondiale). Cela n'est pas sans

Une question de restrictions juridiques aussi

LE niveau de contribution des femmes à l'économie est aussi question de restrictions juridiques, selon le FMI. Sur 150 pays étudiés par le Fonds, 90% disposent de mesures discriminatoires à l'égard de la gente féminine (obligation de disposer de l'autorisation du mari pour travailler, interdiction d'obtention d'un crédit, d'accéder à la propriété, aux tribunaux ou à certains métiers, ...). Dans 50% d'entre eux, l'équité a été inscrite dans la législation. Cela leur a permis d'augmenter le taux de contribution des femmes d'au moins 5 points de pourcentage au cours des 5 années qui ont suivi. La région Mena est celle qui a fait le moins de progrès en matière de levée des restrictions juridiques. □

conséquences sur la croissance et la création de richesses. La faible présence de la gente féminine dans l'activité économique coûte de larges pourcentage du PIB à de nombreux pays (voir illustration).

«Tant que les services à la personne, comme les crèches ou encore le transport des enfants ne seront pas défiscalisés, les femmes ne seront pas encouragées à travailler», estime Karkri. «A Casanearshore, sur 20.000 personnes elles représentent près de 35%, cela est en partie dû au fait qu'elles bénéficient d'un environnement adéquat», ajoute-t-elle.

Environ la moitié des femmes en emploi (48,2%) sont des ouvrières ou manœuvres agricoles ou de la pêche. «L'agriculture, forêt et pêche» occupe d'ailleurs 59,9% des femmes actives (93,2% en milieu rural). Le secteur est

différentes de celles des hommes. Plus de 80% des travailleuses ne bénéficient pas de protection sociale. La moitié des citadines exercent sans contrat de travail, contre 86% des femmes rurales. Ces dernières sont aussi les plus lésées en matière de rémunération. Plus de sept sur dix, qui sont principalement des aides familiales, ne touchent aucune rétribution, contre moins de 5% des citadines.

Tout reste à faire en matière de promotion de la condition féminine. Aujourd'hui, les espoirs se dirigent vers l'Instance nationale de la parité, toujours en projet. □

Ahlam NAZIH



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com